

Pour mieux comprendre le fonctionnement de la nappe du Garon en intégrant la donnée du changement climatique, le SMAGGA a lancé une étude sur les volumes prélevables entre les différents usages. Présentation.

## Changement climatique, la donnée qui change la donne ?

Xavier Metral ©



EDITO

### Consommons moins d'eau

Si nous avons sous nos pieds une nappe phréatique d'une capacité de 25 millions de m<sup>3</sup> d'eau, c'est parce qu'au quaternaire le Rhône reliait Pierre-Bénite à Givors en passant par Brignais, laissant un gigantesque réservoir de stockage. Cette réserve précieuse offre une eau de qualité utilisée sans traitement. Mais elle est aussi fragile. Si nous n'en prenons pas soin elle pourrait être épuisée ou polluée. Depuis une dizaine d'années, elle ne suffit plus à couvrir nos besoins, nous obligeant à puiser dans la nappe du Rhône environ 25 % des quantités manquantes. Aujourd'hui pour nous et demain pour les générations futures, ceci est une préoccupation. L'étude de modélisation de la nappe lancée récemment nous aidera à mieux comprendre son fonctionnement, et à la protéger. Mais il est une chose que nous pouvons tous faire collectivement : s'interroger sur la façon de réduire notre consommation de 10 % voire 20 %. Le site internet du SMAGGA fait des propositions concrètes dans ce but. Agissons tous pour un meilleur usage de notre eau.

Serge Bérard,  
Président du SMAGGA

L'année 2022 a été l'année la plus chaude enregistrée par Météo France depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle. Selon les spécialistes du climat, les épisodes caniculaires et les dérèglements pluviométriques - moins de précipitations sur une année et des pluies orageuses violentes plus fréquentes - s'accroîtront dans les décennies à venir. Dans un avenir très proche, ce contexte de changement climatique aura forcément des répercussions sur l'accès à l'eau potable, comme il en a déjà aujourd'hui sur le débit de nos rivières. Dans ces conditions, mieux vaut se préparer au changement plutôt que d'en subir les conséquences.

### Définir les volumes prélevables

« La nappe du Garon, qui alimente en eau potable 90 000 personnes est stratégique pour notre territoire. Sa recharge s'effectuant en quantités égales par l'infiltration de l'eau de pluie et par l'eau du Garon, elle est, elle aussi, soumise aux pressions liées au changement climatique », alerte Pascal Furnion, Vice-Président du SMAGGA en charge de la ressource en eau. Pour assurer la pérennité de la recharge de la nappe, les volumes prélevables entre les différents usages (agricole, industriel, eau potable) ont été définis. La Préfecture du Rhône a missionné le SMAGGA pour établir un plan de gestion de cette ressource

pour sécuriser et partager l'eau.

La nappe du Garon a déjà fait l'objet de plusieurs études, la dernière date de 2011. Elles ont permis de quantifier sa capacité globale qui s'élève à 25 millions de m<sup>3</sup>, soit l'équivalent de 8 000 piscines olympiques. Pour garantir sa recharge annuelle, il a été décidé de ne pas en extraire plus de 5,5 millions de m<sup>3</sup> d'eau par an (97,2 % pour l'alimentation en eau potable ; 1,8 % pour l'industrie et à peine 1 % pour l'irrigation agricole, activité principalement assurée via un circuit de distribution puisant l'eau dans le fleuve Rhône et non comptabilisé dans ce chiffrage). Les syndicats de distribution d'eau potable fournissent un effort supplémentaire en limitant les prélèvements à 4,5 millions de m<sup>3</sup> (au lieu des 5,35 autorisés) afin de garantir la capacité de recharge de la nappe.

Une nouvelle étude lancée fin 2022, permettra de parfaire les connaissances de cette masse d'eau. « Notre travail consiste en partie à améliorer la connaissance des connexions de la nappe du Garon au droit des sources de la Mouche, cours d'eau situé à Saint-Genis-Laval. L'un des objectifs est également de mettre à jour les données permettant de vérifier que les volumes disponibles et les seuils d'alerte pour l'avenir soient compatibles avec les effets du changement climatique », explique Franck Bonnet, hydrogéologue du bureau d'étude GINGER/BURGEAP en charge de l'étude. Les résultats de cette étude sont attendus pour juillet 2023. A suivre ...



# quoi de neuf sur votre BASSIN VERSANT ?



## Carte blanche sur le Cartelier

Suite à l'identification d'une forte érosion sur le Cartelier à Rontalon – en amont du pont situé à la jonction des routes de la Tuillère et de Cornavant - le SMAGGA est intervenu pour une reprise de berge sur un tronçon d'une cinquantaine de mètres en rive gauche du cours d'eau. Après échanges avec le propriétaire, ce dernier a donné carte blanche au SMAGGA pour effectuer les travaux.

Sur cette parcelle exploitée en prairie, il a fallu une journée au paysagiste pour refaçonner la berge et lui attribuer une pente douce jusqu'à la rivière.

La brigade de rivière a ensuite pris le relais pendant deux jours pour stabiliser la berge à l'aide d'une toile en géotextile coco et pour planter une ripisylve adaptée constituée de 4 essences de saules, de cornouillers, de fusains d'Europe, de viornes et de troènes, soit une cinquantaine de plantations. Le pied de berge a été renforcé avec la création d'une solide fascine de branches de saules tressées, profondément ancrée dans le lit du cours d'eau à l'aide de pieux en bois imputrescible. 💧

## Frais comme un Garon

Le SMAGGA a réalisé un programme de travaux de protection contre les inondations du Garon entre Brignais et Givors. Des murs, digues et portes hydrauliques ont été aménagées entre 2006 et 2016 pour protéger les personnes et les biens des crues fréquentes inférieures à celle de 2003.

Sur un secteur situé en amont du stade de Brignais, ces protections n'ont pas été réalisées. Le projet initial consistait à mettre en place des murets en haut de berge afin de canaliser les eaux. Après réflexion, il s'est avéré plus pérenne et plus satisfaisant du point de vue écologique de proposer une solution alternative consistant à laisser plus de place à la rivière, en élargissant le lit du Garon.

Pour la réalisation de ce projet, le décalage du stade (dont un angle se trouve très proche du Garon) est indispensable. C'est en échangeant avec la commune et les responsables sportifs qu'une solution a été trouvée afin de permettre le maintien d'un terrain de football, tout en restaurant la rivière et en protégeant contre les inondations.

« Le projet consiste à élargir le lit du Garon au droit du stade à Brignais de manière à abaisser la ligne d'eau en cas de crue et ainsi limiter les inondations concernant les bâtiments et habitations situés sur le secteur. Il s'agira également de restaurer le lit et la berge de la rivière de manière à favoriser la biodiversité », souligne Xavier Odo, Vice-Président du SMAGGA en charge de la protection contre les inondations.

Les enrochements enfermant la rivière dans son lit, seront supprimés au profit d'une berge à la pente plus douce. Ces travaux nécessiteront forcément l'abattage d'arbres. En compensation, le projet intégrera la plantation d'au moins autant d'arbres que ceux qui seront supprimés, en privilégiant la diversification des essences adaptées au cours d'eau et au changement climatique. L'objectif est de recréer un espace boisé apportant fraîcheur au milieu aquatique et aux promeneurs. 💧

**Calendrier des travaux : phase étude (automne 2022) / travaux forestiers (hiver 2023) / aménagement de la berge (été 2023) / replantation (automne 2023)**

**Financement : Etat - agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - SMAGGA**



## mesure DES NIVEAUX

### 2022 : chaude et sèche

Selon Météo France, « l'année 2022 a été exceptionnellement chaude, sèche et ensoleillée.

2022 est l'année la plus chaude jamais enregistrée en France depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle. Elle a été jalonnée d'épisodes de chaleur et de douceur remarquables ».

Le bassin versant du Garon ne fait pas exception à la règle. Nos rivières ont souffert d'un terrible déficit pluviométrique mettant en péril les milieux aquatiques (555 mm de précipitations enregistrées pour l'année au lieu de 780 mm en moyenne).

Les arrêts sécheresses émanant de la Préfecture se sont enchaînés pour atteindre, en juillet 2022, le déclenchement du niveau de crise pour les rivières et celui de vigilance pour les eaux souterraines.

La situation en ce début d'année 2023 est toujours placée sous le signe de la prudence.



A Brignais, le projet de renaturation de la berge en rive gauche du Garon, sur le secteur de la plaine des sports, prévoit un élargissement du lit de la rivière avec une terrasse basse submergée à partir des petites crues. L'abaissement de la ligne d'eau en crue limitera les débordements et l'inondation des secteurs environnants.

## Dans le manga y a de l'eau...

Pour réaliser des économies d'eau dans les bâtiments publics (écoles, gymnases, salle des fêtes...) le SMAGGA a proposé aux communes de son territoire de réaliser un audit de leurs consommations d'eau. Pour atteindre un objectif de 8 % d'économies, du matériel hydro économe a été placé sur les robinets et les chasses d'eau de trois premières communes s'étant portées candidates (Chaponost, Soucieu-en-Jarrest, Orléanas). Des adhésifs empruntant les codes du manga ont également été collés à proximité des points d'eau pour sensibiliser le public aux économies d'eau. 💧



2 spots d'animation complètent cette campagne de sensibilisation :  
📺 Youtube, chaîne « SMAGGA Garon »

## Ah mon cochon !



Pour mettre en valeur des pratiques agricoles vertueuses vis à vis de la qualité de l'eau, le SMAGGA et Agribio, partent à la rencontre d'agriculteurs engagés. Installé à Tartaras dans la Loire, Philippe Chorrier est éleveur de cochons bio. Contrairement aux élevages de cochons souffrant d'une mauvaise image environnementale du fait d'une industrialisation excessive engendrant d'énormes quantités de lisier - principale pollution au nitrate des cours d'eau français - Philippe Chorrier a fait le choix de l'élevage extensif en plein air. En limitant le nombre de bêtes à la parcelle, son élevage ne génère aucune pollution porcine. Du tout bon dans l'assiette et pour la qualité de notre ressource en eau. 💧

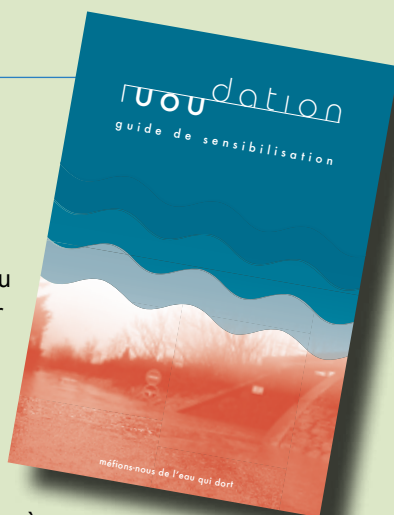


Pour voir l'interview :  
📺 Youtube, chaîne « SMAGGA Garon »

## Méfions-nous de l'eau qui dort

Aujourd'hui, 4 000 personnes vivant sur le bassin versant du Garon sont soumises au risque inondation. Pour sensibiliser ce public, le SMAGGA a édité un guide d'information dans lequel on retrouve l'historique des crues du territoire, la stratégie de protection mise en place par la collectivité pour protéger les personnes et les biens.

Parce que le risque zéro n'existe pas quelque soit le niveau de protection établi, ce guide liste également les bons réflexes à suivre, avant, pendant et après l'inondation. Celui-ci sera disponible sur notre site internet ainsi qu'à l'accueil des communes soumises au risque (Brignais, Givors, Grigny, Montagny, Thurins et Vourles) à partir d'avril 2023. 💧



UN GESTE  
pour  
la ressource

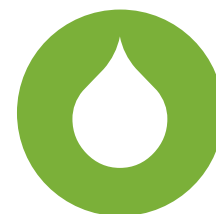
### Optimisez vos appareils

Une lessive à faire tourner ? Un lave-vaisselle à lancer ? Veillez à remplir vos appareils électroménagers au maximum de leur capacité, vous économiserez de l'eau et de l'énergie.

Consommation moyenne pour un cycle de lavage :

Lave linge = 50 litres d'eau - 1 Kw/heure

Lave vaisselle = 12 litres d'eau - 1 Kw/heure



au goutte à  
GOUTTE

### A l'école de la nature

66 classes de CE2, CM1 et CM2 des communes du bassin versant participent au programme 2022/2023 d'éducation au développement durable sur le thème de l'eau proposé par le SMAGGA. Vous ne le saviez pas ? Demandez à vos enfants, leurs classes y participent peut-être...

### Nouveau site internet

Après 15 ans de bons et loyaux services, le site internet du SMAGGA se refait une nouvelle jeunesse. Nouveau look et nouveau nom de domaine à compter du mois d'avril (si les dieux du web sont avec nous !).

🌐 Nouveau nom de domaine [www.smagga.fr](http://www.smagga.fr) en remplacement de [www.contratderivieredugaron.fr](http://www.contratderivieredugaron.fr)

### On fait la fête ?

Le SMAGGA planche sur la deuxième édition de sa fête de l'eau qui se déroulera en plein air au barrage de Thurins le vendredi 9 juin 2023 de 14 à 23 heures. Le programme est actuellement en cours de réflexion, impossible de vous en dire plus, mais l'équipe du SMAGGA travaille pour vous offrir un événement ludique, convivial, festif et **GRATUIT**. Pour plus de renseignements, surveillez notre site internet, les réseaux sociaux et les canaux d'information de votre commune.

# Un bon plan pour la rivière



Afin d'acquérir une connaissance de l'état de la ripisylve sur le bassin versant du Garon, le SMAGGA établit tous les 6 ans un plan de gestion de la végétation des 130 km de cours d'eau parcourant le territoire.

Pour cela, le technicien de rivière effectue un diagnostic complet de l'ensemble des tronçons du réseau hydrographique, puis il programme des travaux de restauration et d'entretien. L'objectif étant de toujours donner la priorité à la qualité écologique du cours d'eau.

Rappelons que l'entretien des cours d'eau reste à la charge des propriétaires des parcelles empruntées par la rivière. Sous certaines conditions et par le biais de conventions, le SMAGGA peut être amené à se substituer aux propriétaires.

Le prochain plan de gestion couvrira la période 2024/2029. 💧

## Ouvrage Vallée en Barret, réunion publique le 3 avril

Afin d'améliorer la protection contre les inondations, trois ouvrages écrêteurs de crue (2 sur le Garon et 1 sur le Mornantet) sont prévus pour protéger les 4 000 personnes soumises au risque inondation sur le bassin versant du Garon.

Suite à la concertation de 2018, durant laquelle une proposition de site avait été présentée sur le site de la Vallée en Barret à Brignais, il a été demandé au SMAGGA d'étudier d'autres implantations sur ce secteur afin de limiter la taille de l'ouvrage tout en tenant compte des enjeux « humains » (habitations, routes, chemins, aqueduc) et environnementaux. L'une d'elles située en aval de la proposition initiale a retenu l'attention des élus. Elle sera présentée lors d'une réunion publique qui se déroulera le 3 avril à 18 heures au Briscope à Brignais. 💧



LPO ©

**Le triton crêté** appartient à la famille des amphibiens. Les menaces qui pèsent sur cette espèce sont multiples dont notamment l'assèchement des zones humides et la pollution des milieux aquatiques.

Parmi les tritons présents sur le bassin versant du Garon (triton crêté, triton alpestre, triton palmé), le triton crêté est le plus grand d'entre eux. Il peut mesurer jusqu'à 15 cm. Le dos sombre, le ventre jaune orangé tacheté de noir, c'est surtout le mâle qui mérite le coup d'œil avec sa crête dorsale dentelée de la tête jusqu'à la queue.

Triton le plus rare dans notre département, il est assez sensible aux prédateurs. Il est présent dans quelques mares bien particulières où les populations sont souvent isolées. Il se plaît dans une eau profonde, sans poisson, avec une préférence pour un réseau de plusieurs mares bordées de boisements, bien accessibles de l'une à l'autre.

Texte réalisé en collaboration avec la LPO Auvergne Rhône-Alpes ©



## Nid douillet

Dans le cadre de la renaturation de la rivière Broulon, un espace pédagogique dédié à la nature et à l'eau en forme de nid d'oiseau a été créé sur l'ancien site de l'étang Neuf (accès par la route des Varennes à Chassagny). Celui-ci se compose :

- d'un observatoire d'un diamètre de 7 mètres,
- d'un pupitre d'information sur la nature des travaux engagés et sur la ressource en eau en général,
- de 14 modules sur les espèces inventoriées sur le site.

Prenez le temps de vous y arrêter lors d'une promenade sur le chemin de randonnée joutant le site en empruntant la passerelle fraîchement posée. 💧



Ce type d'ouvrage de protection a été réalisé sur le bassin versant voisin Brèvenne-Turdine. Les dimensions de l'ouvrage sont approximativement les mêmes que celui de la vallée en Barret qui seront de 6 à 7 mètres de hauteur et 165 mètres en longueur de crête.

### 24 communes, 1 bassin versant

Beauvallon / Brignais / Brindas / Chabanière / Chaponost / Charly  
Chaussan / Givors / Grigny / Messimy / Millery / Montagny / Mornant  
Orliénas / Rontalon / Sainte-Catherine / Saint-Genis-Laval  
Saint-Laurent-d'Agnay / Saint-Martin-en-Haut / Soucieu-en-Jarrest  
Taluyers / Thurins / Vourles / Yzeron.



#### SMAGGA

(Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du bassin versant du Garon)  
262, rue Barthélemy Thimonnier - 69530 Brignais  
04 72 31 90 80  
smagga@smagga-syse.com  
www.contratderivieredugaron.fr

• Directeur de la publication : Serge Bérard  
• Directeur de la rédaction : Sébastien Laurent  
• Maquette : SMAGGA  
• Rédaction : SMAGGA  
• Photos : SMAGGA sauf mention - Couverture Xavier Metral  
• Impression : Public Imprim  
12, rue Pierre Timbaud - BP 553 - 69637 Vénissieux cedex  
Imprimé sur papier certifié PEFC  
• ISSN : 2116-1402